

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Appel de projets dans la vallée du Richelieu

McMasterville, le 12 décembre 2024 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière d'inviter les artistes et organismes de son territoire à participer à l'appel de projets du Fonds de développement culturel (FDC). Avec pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire et influencer le développement régional, le Fonds de développement culturel permet de reconnaître et de soutenir la contribution des gens qui travaillent à façonner la culture régionale et à la faire rayonner. Artistes et organismes culturels de la vallée du Richelieu peuvent soumettre des projets dès maintenant, et ce, jusqu'au 9 février 2025.

L'octroi de l'aide financière aux artistes ou organismes dont les projets ont été retenus est conditionnel à la disponibilité des fonds au FDC 2025 de la MRCVR. Les sommes octroyées devront être utilisées pour la mise sur pied et la promotion de projets concrets, d'envergure régionale, nouveaux ou qui comportent un ou des éléments novateurs dans le travail de l'artiste et/ou de l'organisme. L'aide financière est sous forme de subvention non récurrente.

« Le Fonds de développement culturel est le moyen privilégié de mettre en œuvre la Politique culturelle de la MRCVR parce qu'il encourage l'émergence de projets soumis par le milieu culturel aux bénéficiaires de la population de la vallée du Richelieu. Nous souhaitons aider à concrétiser des idées créatives et audacieuses qui contribueront au développement culturel de l'ensemble du territoire. »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

AXES ET PRIORITÉS

Avec l'objectif d'accroître la portée régionale des projets soumis et de répondre à des besoins identifiés prioritaires, les projets déposés devront s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes suivants : la culture comme force économique, environnementale ou sociale.

Pour connaître les détails et modalités de l'appel de projets, les artistes ou les organismes intéressés sont invités à consulter la section Appel de projets sur le site Web de la MRCVR. Le document Cadre et modalités ainsi que le formulaire de demande pour soumettre sa candidature sont également disponibles sur le site. Le formulaire de demande doit être transmis par courriel, à l'adresse suivante : dev.culturel@mrcvr.ca. La date limite de réception des projets est le **dimanche 9 février 2025, à 23 h 59**.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Couvrant un territoire d'approximativement 135 000 habitant(e)s, l'organisation interagit, dans une perspective durable, au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. L'organisation travaille à maintenir un lieu de vie et de travail de qualité ainsi qu'un milieu économique diversifié. La MRCVR s'engage à protéger la rivière Richelieu, patrimoine naturel commun, pour préserver la qualité de vie de la communauté et pour léguer un environnement sain et florissant aux générations futures.

– 30 –

Source et renseignements :

Jenny Pharand, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2803 | communications.studio@mrcvr.ca